

Paris, le 7 novembre 2025

**Sensibilisation aux appels et interventions de faux policiers, gendarmes ou douaniers
suite à la fuite des données personnelles de licenciés de la Fédération Française de
Tir (FFTir)**

Les données personnelles accessibles illégalement sont régulièrement utilisées par des délinquants pour se faire passer auprès de leurs victimes pour le représentant d'un organisme familial (banque, assurance, opérateur téléphonique) ou un membre des forces de l'ordre (police, gendarmerie, douanes).

L'attaque informatique subie entre le 18 et le 20 octobre 2025 par la FFTir représente un risque pour les licenciés de la fédération.

Des tentatives de renseignement en vue de commettre des vols par ruse ou par effraction ont déjà été signalées. Il est alors utile de rappeler que :

1. La police, la gendarmerie ou la douane **ne vous appelleront jamais** pour venir chez vous récupérer vos armes suite à la fuite des données de licenciés de la FFTir ;
2. La police, la gendarmerie ou la douane **ne viendront jamais spontanément chez vous** pour récupérer vos armes suite au piratage de la FFTir.

En cas d'appel :

1. **Ne donnez aucune information personnelle**, notamment sur votre rythme de travail, vos congés ou vos périodes de présence au domicile ;

2. **Notez le numéro** qui s'affiche sur votre écran ;

3. Après avoir raccroché, **appelez le 17** pour informer le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche.

Si quelqu'un se présente chez vous, prétend appartenir aux forces de l'ordre et souhaite récupérer vos armes suite à la fuite des données de la FFTir :

1. **N'ouvrez pas la porte** et demandez à voir la carte professionnelle (format carte de crédit, avec une photo d'identité) ;

2. Un membre des forces de l'ordre serait soit en tenue, soit en civil avec un brassard (ex. : « POLICE ») comprenant un numéro d'identification à 6 chiffres ;

3. **Appelez immédiatement le 17** pour informer le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche.